

# Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux AIPR

(application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié)

## Coordonnées de l'employeur

\*champs facultatifs

Nom (ou dénomination) : Commune d'Aussac-Vadalle N° SIRET \* : 12,1,1|6,0,0|2,4,2|0,0,0,1,3|

Complément / Service : \_\_\_\_\_

Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_

N° : 61 Voie : rue de la République

Code Postal : 16560 Commune : Aussac-Vadalle

Tél : 05.45.20.61.60 Courriel \* : mairie@aussac-vadalle.fr

## Domaine de compétence couvert par l'AIPR

La présente Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) vaut pour:

### La préparation et la conduite de projet (Concepteur)

Nota : l'AIPR comme Concepteur vaut AIPR comme Encadrant ou Opérateur, et l'AIPR comme Encadrant vaut AIPR comme Opérateur.

## Bénéficiaire de l'AIPR

M.  / Mme.  NOM : CHAILLOUX Prénom : Sébastien

## Pièce justificative de l'AIPR

Un **Certificat, Diplôme ou Titre** de qualification professionnelle datant de moins de 5 ans

Nature du certificat, Diplôme ou Titre : \_\_\_\_\_

Date de délivrance : 11/11/2011

Un **CACES** (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) en cours de validité

Nature du CACES : \_\_\_\_\_

Nom de l'organisme émetteur : \_\_\_\_\_

Date limite de validité : 11/11/2011

Une **Attestation de compétences** en cours de validité, obtenue après examen par QCM dans un centre d'examen agréé

Nom du centre d'examen : ATD16 241, rue des Mesniers 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente

N° de ticket : CCF373C04C3E Date limite de validité : 03/06/2029

Un **Certificat, Titre ou Attestation** de niveau équivalent à l'un des 3 mentionnés ci-dessus **délivré dans un des Etats membres de l'Union européenne**

Nature du certificat, Titre ou Attestation : \_\_\_\_\_

Nom de l'organisme émetteur : \_\_\_\_\_

Date limite de validité : 11/11/2011

Nota : cocher une seule des 4 cases ci-dessus et joindre systématiquement à l'AIPR la pièce justificative.

## Date limite de validité

La présente autorisation est valable jusqu'au 03/06/2029 (1)

(1) : Indiquer la date limite de validité de la pièce justificative, ou à défaut de date limite de validité, 5 ans à compter de la date de délivrance de la pièce justificative.

## Signature

Nom et qualité du signataire : LIOT, Maire

Signature :

Fait à Vadalle le 20/06/2014





La présente AIPR n'a pas de valeur pour l'application d'autres réglementations que celle mentionnée dans le titre ; elle ne dispense pas non plus des autorisations nécessaires le cas échéant pour l'accès aux ouvrages des exploitants. Elle peut prendre une forme différente du présent modèle, et être notamment intégrée dans un Passeport du salarié regroupant tous ses titres.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire.

ATD16 – Agence Technique de la Charente  
Surveillant : Romain Lacourarie  
241, Rue des Mesniers 16710 Saint-Yrieix-Sur-Charente  
N° d'enregistrement en application de l'article R. 6351-6 du code du travail :  
Préfecture de la Charente, Angoulême.

## Attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux

(application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement  
et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié)

### Domaine de compétence couvert par l'attestation :

(Cas où l'employeur est un responsable de projet ou son représentant)

**Préparation et conduite de projet (Concepteur)**

(Cas où l'employeur est un exécutant de travaux)

**Encadrement de chantiers de travaux (Encadrant)**

**Conduite d'engins ou Réalisation de travaux urgents (Opérateur)**

*Nota : l'attestation comme Concepteur vaut attestation comme Encadrant ou Opérateur, et l'attestation comme Encadrant vaut attestation comme Opérateur. Ne cocher toutefois qu'une seule des 3 cases ci-dessus.*

Je, soussigné Ronan MEVELLEC, Directeur de l'ATD16

Atteste que

**Monsieur CHAILLOUX Sébastien**

Présenté par : Commune d'Aussac-Vadalle - 61, Rue de la République 16560 AUSSAC-VADALLE

à l'examen tenu le Mardi 04 Juin 2024 relatif au domaine de compétences susmentionné,  
sous le n° de ticket d'examen cCF373C04C3E

**a réussi cet examen.**

**La présente attestation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen mentionnée ci-dessus.**

**Elle permet la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), dont le délai de validité ne peut dépasser celui de la présente attestation.**

Fait à Saint-Yrieix-sur-Charente

Le 04/06/2024

*Le Directeur*



Ronan MEVELLEC

*Nota : la présente attestation n'a pas de valeur pour l'application d'autres réglementations que celle mentionnée dans le titre ; elle ne dispense pas non plus des autorisations nécessaires le cas échéant pour l'accès aux ouvrages des exploitants.*